



LA LETTRE DU MAIRE

de Solesmes

Publication trimestrielle - n° 46 mars 2013.

Edito de Roger SERVER

Nous revoilà au PLU. Alors que l'enquête publique était achevée depuis deux ans, ce Plan Local d'Urbanisme n'avait toujours pas été adopté suite à des divergences d'appréciation entre l'administration d'un côté, la commune et l'association ARIMISOL de l'autre. Le plan de zonage communal proposé par la DDT, classant certaines parcelles en zones à risques, a été largement contesté par les riverains et le Conseil municipal. Un contre projet de zonage a été établi par plusieurs membres de l'association qui ont effectué un travail remarquable.

Après de multiples réunions de concertation nous avons donc proposé au Préfet une nouvelle mouture du zonage communal qui a été acceptée. C'est donc le bon sens qui a prévalu en remarquant bien que des améliorations pourront encore intervenir si, comme c'est possible, nous arrivions à démontrer des risques amoindris dans certaines parcelles. C'est une chose importante qui pourrait être utilisée le cas échéant.

Ce PLU est donc dorénavant applicable modifiant aussi le zonage de certaines parcelles qui sont devenues constructibles, ce qui ouvre des perspectives à certains propriétaires de terrains sur la commune et permet d'avancer dans certains projets industriels des zones d'activités. Précisons que les parcelles, dont la surface constructible était de 5000 m² minimum, peuvent dorénavant être bâties à partir de 2500 m².

Je note avec satisfaction que les échanges avec les riverains et le Sous-Préfet de la Flèche ont été très positifs et ont permis d'aboutir enfin.

VISITE DES SOLESMOIS

Comme je l'évoquais dans la dernière lettre, un projet de Jumelage est en cours entre nos deux communes. Une délégation de cette ville du Cambrésis, composée du Maire, Serge Machepy et de quatre adjoints, est d'ailleurs venue début mars pour mettre au point, avec nous, la Charte de Jumelage qui sera adoptée par nos deux Conseils et officialisée à Solesmes (59) le 11 mai prochain en présence d'une importante délégation sarthoise. Les uns et les autres ont insisté sur le fait que les élus sont les promoteurs qui initient ces échanges mais que c'est le milieu associatif des deux communes qui les rendra fructueux et dynamiques.



Réunion de travail avec la délégation solesmoise en présence de Monsieur Serge Machepy, maire de Solesmes Nord à gauche sur la photo



Visite du château de Malicorne



LA CRÉATION DE L'ESPACE JÉROME GRUER A BELLEVUE

Suite à l'achat par la commune de l'ex IMPro, le Conseil municipal a décidé de lui donner le nom d'Espace Jérôme Gruer (avec l'accord de sa famille). Il s'agit de l'un des fils du fondateur de l'ancienne structure, Monsieur Claude Gruer. Ce garçon malheureusement décédé voilà quelques années, a été l'un des premiers élèves de cet Institut médico-pédagogique. Nous sommes heureux de rendre ainsi hommage, à cette famille très impliquée dans l'accueil et la formation des jeunes handicapés et de rappeler également le souvenir de Jérôme si apprécié dans la commune.

LES SERRES DE BELLEVUE, NOUVELLE ENTREPRISE DE SOLESMES

L'ex- bâtiment de l'IMPro que nous évoquons ci-dessus va être loué pour sa partie arrière comprenant les serres, à Madame Carole Hodé qui cultivera, sous tunnels, des légumes tels que des tomates, des fraises et dans les serres des fleurs. En complément cette horticultrice chevronnée produira des chrysanthèmes. Pour la commune c'est une solution intéressante de permettre l'utilisation des serres existantes en excellent état par une nouvelle entreprise « Les serres de Bellevue » et par une personne qui avait perdu son emploi suite à un licenciement économique. Depuis le 14 mars, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 (le samedi jusqu'à 13 h) vous pourrez aller sur place vous fournir en fleurs et légumes ! Sa présence sur le marché du mercredi matin est maintenue.

LA FÊTE MÉDIÉVALE DU SAMEDI 22 JUIN 2013

Nous continuons avec le Comité des fêtes et les associations à préparer la belle journée du 22 juin qui ressemblera beaucoup à celle du 25 août 2010 mais aura lieu essentiellement à l'espace Reverdy avec de nombreuses animations proposées au cours de l'après midi et un repas champêtre le soir. Là aussi nous comptons sur la présence de nos amis Solesmois. Il est temps que chacun d'entre vous prévoit son costume médiéval indispensable pour participer efficacement à la fête. Plusieurs associations vous proposent de louer des tenues. Nous vous informerons rapidement des modalités pratiques sur le site internet de la commune.

LES TROTTOIRS DE LA ROUTE DE CHAILLOT

Comme promis ils seront aménagés d'un côté ou de l'autre et de bas en haut de la route avec deux rétrécissements pour ralentir la vitesse des véhicules. Les travaux auront lieu en milieu d'année et nous souhaitons qu'ils soient terminés avant la rentrée scolaire de septembre.

AMÉNAGEMENT DU JARDIN DERRIÈRE LA MAIRIE

Les travaux ont débuté et nous espérons que l'ensemble sera en place dès le début du mois de mai. Le passage vers la place Dom Guéranger à partir de la place Cécile Bruyère, devant la mairie, sera également aménagé.

MODIFICATION DES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

A compter du 2 avril 2013 et pour répondre à la demande des Solesmois, les horaires de l'Agence Postale Communale seront modifiés les suivants :

Lundi et vendredi :	9 h à 12 h	et 13 h 30 à 16 h 45
Mardi et jeudi :	9 h à 12 h	et 14 h à 16 h 45
Mercredi :	10 h à 12 h	et 14 h à 16 h 45
Samedi :	10 h à 11 h 45	

Ces nouveaux horaires permettront à l'Agence Postale Communale d'accueillir les usagers sur une plage horaire plus importante (30 h 30 par semaine à partir du 2 avril 2013 au lieu de 19 h 30 actuellement, soit 11 heures de plus).

EN BREF... EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ... EN BRE

CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES:

- Le samedi 11 mai : Jumelage des deux Solesmes dans le Nord
- Le samedi 22 juin : Fête médiévale

ACHAT D'UN NOUVEAU TRACTEUR

Ce tracteur va permettre de compléter le parc du matériel nécessaire à l'entretien des espaces verts (tonte, broyage des bernes et des chemins pédestres, et chargement de terre, paillage et végétaux encombrants).

INSTALLATION d'un KINÉSITHÉRAPEUTE

Philippe Saulay, devenu Solesmien, va également transférer son cabinet rue Marchande.

LE REPAS DES ASSOCIATIONS

Il a réuni 180 personnes environ avec une animation dynamique de la section Bowl' maine. L'an prochain le tennis sera sollicité pour organiser la soirée.

